

Autorités compétentes en Suisse

(Adresses des autorités compétentes et des organismes désignés par elles pour l'application du RID selon la section 1.8.4)

Etat : août 2023

Autorité compétente pour toutes les classes à l'exception de la classe 7 :

Office fédéral des transports OFT
Mühlestrasse 6, 3063 Ittigen
adresse postale : CH-3003 Berne
Tél. : +41 58 462 57 11
umwelt@bav.admin.ch
www.bav.admin.ch

Le site internet de l'OFT renseigne plus précisément sur les organismes d'évaluation de la conformité désignés par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) ainsi que leurs compétences et domaines techniques accordés.

Les deux fichiers en format pdf sont consultables sous www.bav.admin.ch > Thèmes généraux > Environnement > Marchandises dangereuses > Conteneurs de marchandises dangereuses > Organismes d'évaluation de la conformité selon Art. 15 OCMD.

Autorité compétente pour les matières de la classe 7 :

Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN
Section Transports et déchets
CH-5201 Brugg
Tél. : +41 56 460 86 33
transport@ensi.ch

Référence : BAV-510.42-3/6/2

